

RETOUR SUR

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE



DU JEUDI 29 SEPTEMBRE 2022

A Camors, AQTa accélère sa transition énergétique et la préservation de la ressource en eau

Dans un contexte international aux conséquences bien locales, les Conseillers Communautaires se sont réunis jeudi 29 septembre à Camors. Dans le but d'engager rapidement des actions supplémentaires en matière de sobriété énergétique et de préservation de la ressource en eau, les élus communautaires ont adopté un premier paquet de mesures à court et moyen termes.



Au regard de l'envolée des coûts de l'énergie et de la nécessaire relocalisation des sources de productions renouvelables, les élus d'Auray Quiberon Terre Atlantique ont exprimé leur souhait d'accélérer les projets et d'investir davantage de moyens pour :

- **réduire de 10% les consommations d'énergie de la collectivité** (baisse de la température des locaux, suppression de l'eau chaude sanitaire aux heures de fermeture, incitation au personnel pour le covoiturage, l'utilisation du vélo et des transports en commun, télétravail jusqu'à deux jours par semaine...)
- **amplifier les aides aux ménages** pour les travaux de performance énergétique de leur logement
- mettre à disposition un **cadastre solaire** pour encourager l'installation de panneaux en toiture
- accompagner davantage la **rénovation thermique des bâtiments communaux**
- **optimiser l'éclairage des parcs d'activités**
- étudier les **projets d'autoconsommation d'énergie solaire pour les stations d'épuration**
- intégrer des **critères de sobriété énergétique** dans les appels d'offre
- considérer la création d'une structure partenariale de portage de projets d'énergies renouvelables
- administrer un **fonds chaleur** pour développer les énergies renouvelables
- **développer la filière bois-énergie** sur l'ensemble du territoire
- finaliser son plan de Développement des Energies Renouvelables dès la fin de l'année



Conséquence des faibles pluies depuis novembre dernier, ainsi que des épisodes de canicules successives, le niveau des réserves en eau potable a atteint des seuils préoccupants. Aussi, dans la continuité des actions déjà engagées par la Communauté de Communes, et afin d'éviter tout risque de pénurie durant les prochaines années, les élus ont également souhaité mettre en oeuvre, sans attendre, un certain nombre de mesures concrètes parmi lesquelles :

- une **aide financière à l'installation de récupérateurs d'eau** de pluie
- des **mesures incitatives** pour l'installation de réducteurs de pression, mousseurs pour pommeau de douche, bouton pressoir pour les particuliers et professionnels
- une **campagne d'information** accrue sur les économies d'eau
- des actions de **sensibilisation dans les écoles** dès cette rentrée
- le déploiement d'un **kit de communication multilingue** pour campings, hôtels, résidences de vacances



- la création d'un **poste « d'ambassadeur de l'Eau »** pour accompagner les acteurs du tourisme dans l'intégration de dispositifs d'économie d'eau
- le développement de solutions de récupération d'eau de pluie pour arroser les espaces publics
- une **réflexion sur la grille tarifaire** pour les consommations supérieures à 500 m³/an
- le recensement de toutes les **opportunités d'utilisation d'eaux non conventionnelles, dont les eaux traitées**
- l'élaboration d'un **Projet de Territoire de Gestion Durable de l'Eau (PTGE)** associant collectivités, agriculteurs, industriels, usagers...
- des incitations à intégrer la gestion des eaux pluviales au sein des Plans Locaux d'Urbanisme (limitation de l'imperméabilisation des sols, protection des espaces facilitant l'infiltration en secteur urbanisé, mise en place de citernes de récupération d'eau de pluie pour toute nouvelle construction...)



||| UN INVENTAIRE POUR OPTIMISER LE FONCIER ÉCONOMIQUE

Attentive à la bonne utilisation d'une ressource foncière devenue rare, Auray Quiberon Terre Atlantique déploie des solutions nouvelles et innovantes pour apporter des réponses aux entreprises qui souhaitent s'installer ou se développer.

Pour ce faire, la Communauté de Communes a mis en place un **outil d'optimisation du foncier économique basé sur un état des lieux exhaustif de ses 31 parcs d'activités qui identifie les dents creuses, les terrains sous-exploités et les bâtiments vacants.**

Ce travail minutieux, engagé bien avant l'obligation issue de la loi « Climat et Résilience », met en évidence qu'**environ 10% de la surface totale des Parcs d'Activités, soit un peu plus de 40 ha, pourraient être valorisés.**

Concrètement, cet outil cartographique qui qualifie les emplacements référencés (accessibilité, état de la parcelle, surface...) est d'ores et déjà utilisé par les élus et les services pour :

- orienter les documents de planification Plan Locaux d'Urbanisme, Schéma de Cohérence Territoriale...,
- affiner les stratégies en matière d'optimisation foncière dans un contexte de « zéro artificialisation nette »,
- contacter, informer et sensibiliser les propriétaires du potentiel de leur terrain ou de leur bâtiment,
- faciliter les mises en relation avec des acheteurs potentiels, voire les accompagner vers un projet d'investissement visant à optimiser et valoriser leur bien,
- apporter des réponses précises aux entrepreneurs souhaitant s'installer, se développer, et créer de l'emploi localement, via la bourse aux locaux.

||| 350 000 EUROS POUR MODERNISER LA « MAISON DES P'TITS LOUPS » À CARNAC

Multi-accueil communautaire de 45 places situé à Carnac ouvert en 1988, le bâtiment de « La Maison des P'tits Loups » ne correspond plus aux standards architecturaux et au niveau de service que la Communauté de Communes souhaite apporter à ses usagers en matière d'accueil des plus petits.

Aussi, les élus communautaires ont voté le financement de la modernisation, l'agrandissement et la rénovation thermique du bâtiment **pour le confort des enfants et de meilleures conditions d'exercice pour les professionnels.**

D'un montant d'environ 350 000 euros, éligibles aux aides de la CAF et du Département du Morbihan à hauteur de 280 000 euros, ces travaux comprennent :

- l'aménagement d'une nouvelle salle d'activité de 16 m²,
- la construction d'un local extérieur d'environ 18 m² avec point d'eau,
- la création d'un espace vestiaire et d'un change debout,
- le renouvellement des toilettes et de radiateurs,
- l'intégration de mobilier plus ergonomique,
- le remplacement d'ouverture et l'installation de brise soleil,
- ainsi que des interventions sur l'étanchéité.

